



La Présidence De la Polynésie française

BUREAU DE LA COMMUNICATION **Mercredi 5 Juin 2013**

Communiqué du Conseil des Ministres
--

Le conseil des Ministres s'est tenu ce jour à la Présidence de la Polynésie française. Plusieurs dossiers ont été abordés lors du point presse donné par Monsieur le Président de la Polynésie Française lui même, Monsieur le Vice-Président, Monsieur le Ministre des Ressources Marines, Tearii Alpha, et également par le porte-parole du gouvernement, Monsieur Marcel Tuihani.

« Te Tauturu Utuafare »

Monsieur le Président de la Polynésie Française a confirmé ce matin la mise en place du dispositif annoncé la semaine dernière, « Te Tauturu Utuafare ». Cette mesure de secours d'urgence sera versée aux familles en couple ou monoparentales ayant des enfants de moins de 16 ans à charge et dont les revenus sont inférieurs à 800 cfp par personne et par jour. Elle sera mise en place dès ce mois de Juin, pour une durée de 7 mois (jusqu'au 31 Décembre 2013). Les montants de cette aide sont fixés à 35 000 cfp pour les familles de 4 personnes ou moins (2 parents et 2 enfants ou 1 parent et 1, 2 ou 3 enfants) et à 50 000 cfp pour les familles de 5 personnes et plus (2 parents et 3 enfants ou 1 parent et 4 enfants et plus). Elle sera financée par le reliquat des crédits du Fond d'Aide à la Solidarité octroyé pour « l'aide au parent au foyer » jugée beaucoup trop inefficace. A titre d'information, sur les 900 millions attribués, le montant des crédits consommés fin Mars 2013 s'élevait à 10 870 000 cfp depuis la mise en place de cette aide par le précédent gouvernement l'an dernier. C'est l'utilisation de ces fonds qui permet la mise en place rapide de ce secours aux familles en détresse.

Les demandes se feront auprès des antennes des Affaires Sociales dont les contacts seront largement diffusés.

Cette mesure sera progressivement remplacée notamment par les contrats d'accès à l'emploi qui devraient être mis en place en aout de cette année.

Augmentation des allocations familiales et du minimum vieillesse

Monsieur le Président de la Polynésie Française a également annoncé qu'il avait été décidé en Conseil des Ministres ce matin d'augmenter le montant des allocations familiales versé aux ressortissants du RSPF. Les familles perçoivent aujourd'hui 9000 cfp par mois et par enfant – ce montant sera désormais porté à 10 000 cfp, par mois et par enfant.

Egalement, Monsieur Gaston Flosse a annoncé l'augmentation du Minimum Vieillesse dont le montant est aujourd'hui de 74 000 cfp par mois. Il sera porté à 80 000 cfp par

Standard de la Présidence : + (689) 47.20.00

Yves HAUPERT - GSM : +(689) 770 658 mail : yves.haupert@presidence.pf

Punareva BONNET – GSM : + (689) 797 275 mail : punareva.bonnet@presidence.pf

Eric BONAMY – cellule photo : +(689) 770 244 mail : presse@presidence.pf

mois. Ces décisions ont été prises sous réserve de l'avis favorable du fond de solidarité. La dépense estimée pour l'ensemble de ces trois mesures est estimée sur le semestre restant de 2013 à 676 millions cfp (231 millions pour le minimum vieillesse, 110 millions pour les allocations familiales et 335 millions environ pour Te Tauturu Utuafare). Cette estimation rentre donc bien dans le crédit dont dispose le gouvernement.

Réduction de l'appareil public

Dans la démarche visant à réduire la sphère publique, Monsieur le Vice-Président a annoncé qu'il est prévu de fusionner la Direction générale des finances publiques et la Direction du Budget. Des économies seront ainsi réalisées par la suppression d'un poste de directeur.

Partenariat public-privé

Le gouvernement a la volonté de mettre en place rapidement un système de partenariat public-privé, qui passera par une loi du Pays, et devrait notamment permettre la relance du secteur des bâtiments et travaux publics.

Ce dispositif va rendre possible la création de ZAC (zones d'aménagement concertées), avec des baux emphytéotiques et la possibilité de mettre en place un crédit-bail pour chaque projet. Ce système existe depuis plus de vingt ans en métropole et a déjà fait ses preuves, en particulier dans le cas de collectivités publiques ayant des contraintes budgétaires.

Le Vice-Président a précisé que le projet de loi du Pays devrait être examiné dans un délai d'un mois au CESC dans le cadre d'une procédure d'urgence. Il pourrait concerner l'aménagement du site de Mamao, mais également certaines zones au centre-ville de Papeete ou encore à Faratea, sur la presqu'île de Tahiti.

La visite en Chine de Monsieur le Ministre Tearii Alpha

Monsieur le Ministre a profité de ce point-presse pour faire un premier bilan de la mission qui l'a conduit en Chine la semaine dernière, à la rencontre des investisseurs chinois intéressés par un projet aquacole en partenariat avec le Pays. Monsieur le Ministre a en effet pu visiter la Ocean University de Shanghai, un établissement très réputé et reconnu pour ses formations dans le domaine des recherches maritimes. Il a également signé sur place une lettre d'intention de l'entreprise Jingmin Fisheries concernant la formation des futurs étudiants qui seront envoyés en Chine avant de revenir travailler sur un projet pilote sur le territoire. Monsieur Tearii Alpha a également pu lors de son séjour faire la visite de plusieurs centres d'application de l'Université et évaluer les pratiques chinoises en matière d'écloserie d'alevins et de croissance de poissons, en eau douce et également en milieu naturel dans des cages en haute-mer. Enfin, un relevé des décisions a été établi en présence d'un avocat chinois et de Monsieur Michel Paoletti, conseiller spécial de la Présidence de la Polynésie Française. Ce document arrête les grandes lignes de ce que souhaite le gouvernement si ce projet aboutissait à la création d'une ferme pilote.

Standard de la Présidence : + (689) 47.20.00

Yves HAUPERT - GSM : +(689) 770 658 mail : yves.haupt@presidence.pf

Punareva BONNET – GSM : + (689) 797 275 mail : punareva.bonnet@presidence.pf

Eric BONAMY – cellule photo : +(689) 770 244 mail : presse@presidence.pf

Il a été décidé que les concessions maritimes des fermes qui seraient créées dans le futur seraient accordées exclusivement à des polynésiens, une fois le transfert des connaissances acquis avec les chercheurs internationaux de l'entreprise chinoise. Le gouvernement a également rappelé sa ferme intention de veiller au respect des réglementations et des normes locales en matière de protection de l'environnement. Les investisseurs se sont dit intéressés d'une part par l'élevage d'espèces locales à forte valeur ajoutée à l'export telles que les loches et autres mérours, et par les produits ayant un intérêt médicinal comme les algues. Toutes les espèces étudiées et reproduites seront uniquement des espèces locales – il ne s'agit pas d'introduire de nouvelles espèces dans nos lagons. Monsieur le Ministre a rappelé l'intérêt que présentait un tel partenariat pour la Polynésie en matière de transfert de connaissances et de technicité puisque 95% de la production aquacole mondiale vient d'Asie, et 70% de la Chine en particulier.

Le point sur les effets de la forte houle du week-end dernier

Monsieur le Ministre Marcel Tuihani, porte-parole du gouvernement a également fait un point sur les conséquences de la forte houle au cours des derniers jours, en particulier dans l'archipel des Tuamotu-Gambier, qui ont entraîné la fermeture de plusieurs aéroports, mais tout est rentré dans l'ordre désormais.

Nomination :

- Le Ministre du Tourisme, Geffry Salmon, a été désigné en tant que représentant du Pays au sein de la SA Air Tahiti.

Standard de la Présidence : + (689) 47.20.00

Yves HAUPERT - GSM : +(689) 770 658 mail : yves.haupert@presidence.pf

Punareva BONNET – GSM : + (689) 797 275 mail : punareva.bonnet@presidence.pf

Eric BONAMY – cellule photo : +(689) 770 244 mail : presse@presidence.pf